

Editorial

Les paysages du Calvados sont d'une grande richesse : plaines et bocages, marais aux vastes étendues planes et reliefs impressionnants, littoral et arrière-pays. Les dynamiques agricoles, urbaines et industrielles les ont fait évoluer différemment depuis l'inventaire des paysages de Basse-Normandie publié en 2001 par Pierre Brunet, qui avait explicité la manière dont les communautés humaines ont façonné nos paysages au fil du temps.

Il était important d'actualiser cette base de connaissance pour analyser les évolutions depuis 25 ans, les dynamiques en cours et leurs enjeux, y compris celles, plus récentes, liées au dérèglement climatique ou au développement des énergies renouvelables.

Une adaptation de la méthode a permis d'intégrer les savoirs locaux et pour compléter le regard des experts, l'État a souhaité associer tous les acteurs aux différentes étapes de ce travail, en organisant des ateliers participatifs sur le paysage. Je tiens à remercier les groupements de communes qui ont permis ces échanges, ainsi que les participants aux ateliers, sans lesquels l'atlas n'aurait pas pu témoigner de ces connaissances locales.

Je voudrais souligner enfin combien ce document, qui constitue un précieux socle de connaissances, permet de préparer et d'éclairer les décisions de ceux qui aménagent notre territoire : je souhaite que cet outil, mis à disposition des acteurs territoriaux et des porteurs de projets, leur permette de choisir les programmes et aménagements et de mettre en valeur ce capital que sont les paysages du Calvados, aussi bien pour le cadre de vie de ses habitants que pour l'attractivité de notre département.

Le Préfet,

Stéphane BREDIN